



# Communiqué de presse

Luc Belot  
Député de Maine-et-Loire



Vendredi 5 juin 2015

## Inauguration de la Cité de l'objet connecté, accélérateur industriel le 12 juin à Angers, en présence de François Hollande

Les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle lancés par le gouvernement en 2013 ont montré le chemin à suivre pour réindustrialiser notre pays. Parmi ces projets, **la Cité de l'objet connecté qui ouvrira ses portes près d'Angers le 12 juin 2015** en présence de Monsieur François HOLLANDE, Président de la République, de Monsieur Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et de Madame Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat au Numérique.

**Unique au monde**, cette **usine du futur** rassemblera designers, assembleurs et sous-traitants de la plasturgie, de l'électronique et de la mécanique, pour **mettre au point les nouveaux objets de cette révolution numérique**.

Chacun a pu constater comment les téléphones « intelligents » (smartphones) ont révolutionné les habitudes et usages de leur propriétaires. Internet, messagerie, réseaux sociaux ou professionnels disponibles en permanence bien sûr, mais aussi, géolocalisation, aide à la conduite, places de cinéma, billets électroniques de train ou d'avion... La deuxième vague de la révolution numérique passera par les objets connectés. **Loin du gadget ou du phénomène de mode, ce ne sont pas moins de 50 à 80 milliards d'objets connectés qui transformeront nos vies quotidiennes d'ici à 2020.** Tous les domaines sont concernés : la santé et le bien-être, le logement, la mobilité, la sécurité, le divertissement et bien d'autres champs auxquels nous ne pensons même pas encore.

Luc BELOT, député du Maine-et-Loire accueillera cette Cité de l'objet connecté sur sa circonscription, il déclare : « **Ce projet est exemplaire en France et la présence du Président de la République à son inauguration marque l'engagement de l'Etat sur ces thèmes d'avenir. En effet, ce projet très concret est l'occasion de mettre en lumière ce projet porteurs d'emplois, de redynamisation industrielle et économique par le numérique.** »

Ce lieu unique au monde, **cette usine du futur, a vocation à rassembler sur un même site des bureaux partagés, des espaces de coworking, des fablabs, des outils de prototypage et des lignes de production et d'assemblage qui rassemblent toutes les compétences.** L'idée est simple : offrir à chacun, quel que soit l'état d'avancement de son projet ou de son produit, la capacité de le réaliser sur un même lieu afin de favoriser l'innovation ouverte et accélérer le développement de nouveaux objets.

Luc BELOT a participé aux délégations ministérielles se rendant à la French tech de New-York en juin 2014 et au Consumer Electronics Show de Las Vegas en janvier 2015. A ce sujet il déclare : « **Moi qui ai beaucoup voyagé sur les sujets numériques ces derniers mois, je ne comprends pas le French Bashing qui devient un sport national injuste au regard de nos forces et de la place que nous occupons à travers le monde. En janvier dernier, la France était la plus grosse délégation étrangère de StartUps au salon international de l'électronique Las Vegas. La délégation Française conduite par Emmanuel Macron et Axelle Lemaire a été saluée officiellement par tous. Les autres pays ont été étonnés par l'énergie et l'enthousiasme de l'écosystème français.** »

Il rajoute « **Nous avons en effet pu constater avec Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie et Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat au numérique, qu'il s'agissait là d'un marché innovant en plein essor et où la France peut prétendre à être leader mondial. Ainsi, au-delà des emplois créés pour faire fonctionner cette entreprise, ce sont au minimum 500 emplois qui seront créés à horizon 2019 grâce à la dynamique proposée par la Cité.** »

« **L'avenir de notre territoire passe par les objets connectés, c'est une formidable opportunité pour nos filières industrielles !** » conclue Luc BELOT.

Contact presse : François BENOITON – 06 82 77 03 54 [francois.benoiton@lucbelot.net](mailto:francois.benoiton@lucbelot.net)

# La Cité de l'objet connecté

## Calendrier

- Juin 2014 : **Validation par le Comité de pilotage de la Nouvelle France Industrielle du plan « Objets connectés »**. L'action-phare en est la création à Angers d'une première « Cité de l'objet connecté » qui rassemblera designers, assembleurs et sous-traitants de la plasturgie, de l'électronique et de la mécanique, pour mettre au point les nouveaux objets de cette révolution numérique.
- Janvier 2015 : **Création et annonce officielle de l'ouverture de la Cité de l'objet connecté à Angers** par Emmanuel MACRON et Axelle LEMAIRE au CES de Las Vegas.
- 12 Juin 2015 : **Inauguration de la Cité de l'objet connecté à Angers**

## Présentation du projet



Ce projet s'inscrit dans le cadre du **plan « Objets connectés » de la Nouvelle France Industrielle**. Il consiste à installer un **accélérateur industriel pour le développement et la fabrication d'objets connectés**.

Ce projet industriel, initié par Eric Careel de Withings et piloté par Eolane en partenariat avec 16 autres entreprises regroupées en SAS, consiste à créer un site industriel unique rassemblant les fonctions **design industriel / aide à la conception / prototypage / industrialisation** et les compétences de production et d'intégration liées aux métiers de **l'électronique, de la mécanique et de la plasturgie**.

L'objectif est de proposer un **guichet unique** aux porteurs de projets afin de leur apporter des réponses rapides de l'idée à la production. Cette activité devrait également permettre d'apporter de nouveaux débouchés pour les structures existantes (partenaires ou non de la Cité).

**Le marché des objets connectés est un marché innovant en plein essor et où la France peut prétendre à être leader mondial. Ainsi, au-delà des emplois créés pour faire fonctionner cette entreprise, ce sont au minimum 500 emplois qui seront créés à horizon 2019 grâce à la dynamique proposée par la Cité.**

Les activités proposées par la Cité de l'objet connecté s'articulent autour de trois étages interagissant :



- **Etage 0 « Fab-lab et co-working »** : consistant en la création d'un Fab-lab comportant un espace de co-working. Il s'agira d'un lieu ouvert aux porteurs de projet où il sera mis à disposition tous les outils et supports techniques pour la conception, la réalisation et le test de prototypes d'objets connectés. Les services proposés ont pour ambition de traverser rapidement les différentes phases concept-preuve de concept ; maquette-prototype pour accéder au plus tôt au déploiement industriel.

Objectif : 170 projets en développement à l'horizon 2019.

- **Etage 1 « L'innovation industrielle »** : il s'agira d'apporter des compétences humaines et techniques pour la réalisation de prototypes et préséries, pour l'optimisation des coûts produit-process et préparer l'industrialisation. Les solutions seront apportées au cas par cas, en fonction des quantités et des délais attendus.

Objectif : 1/3 des projets de l'étage 0 (58 projets en 2019)

- **Etage 2 « La production »** : consistant à produire à proximité les produits connectés en optimisant les délais de mise sur le marché. L'organisation pressentie au démarrage sera la production au sein des entreprises parte-

naires ou autres entreprises, puis l'évolution vers l'intégration (assemblage et test final) des produits dans la COC.

**Objectif :** 20% passeront à l'étage 2 en phase production (10 projets en 2019).

Les volumes seront de l'ordre de 200 000 unités par an en moyenne par projet soit un total annuel de 2 millions d'objets connectés.

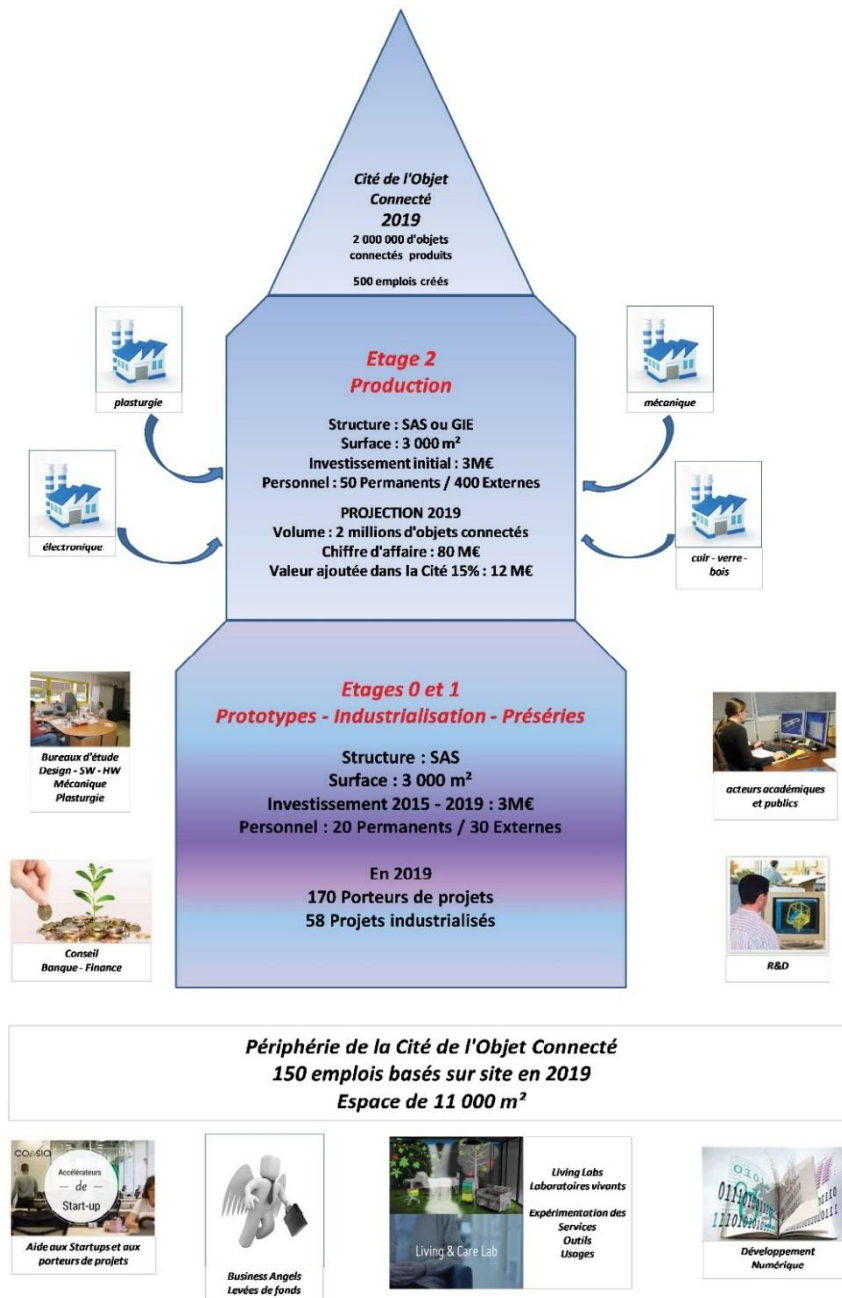
• **Offre de service de La Cité de l'Objet connecté**

Par une adhésion aux services de la Cité (avec différents formats),

En prestation : ces prestations feront l'objet d'un chiffrage par la Cité avec utilisation de ses ressources propres ou avec le support de partenaires puis d'une facturation.

En orientation : lorsqu'un partenaire s'avère plus pertinent pour répondre au besoin du porteur.

**Ambition et apports du projet**



Sources : Cité de l'objet connecté / Eolane